

# EQUIPES DE FRANCE DE TAEKWONDO

## SPECIALITÉ COMBAT

V.1 du 08/01/2025



## JEUX MONDIAUX UNIVERSITAIRES 2025

### PÉRIODE DE SÉLECTION

15 janvier - 15 avril

En vue des Jeux Mondiaux Universitaires programmés en Allemagne du 17 au 23 juillet 2025, les athlètes désireux de se positionner devront satisfaire les critères énoncés ci-dessous afin d'être éligibles lors de la commission de sélection fédérale. La liste des athlètes retenus sera proposée ensuite à la FFSU pour validation.

### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- ☒ Etre né(e) entre 2001 et 2007 au plus tard et avoir la nationalité française
  - ☒ Avoir sa licence FFTDA, FFSU et sa licence internationale (GAL FRA) à jour
  - ☒ Avoir obtenu le Baccalauréat en 2024 ou être inscrit dans un cursus de Niveau 5 minimum du RNCP
- et
- ☒ Avoir obtenu les minima internationaux définis ci-dessous
  - ☒ Participer à la dernière étape sélective dans le cas où plusieurs athlètes seraient éligibles dans une même catégorie \*

\*Sauf dérogation du DTN actée en commission de sélection.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

Afin d'assurer la compétitivité des athlètes sélectionnés en Equipe de France Universitaire de Taekwondo pour les Jeux Mondiaux Universitaires 2025, des minima internationaux ont été définis:

50 Points

**MINIMA  
INTERNATIONAUX**

A l'occasion des Jeux Mondiaux Universitaires, certains athlètes sélectionnés en individuels seront retenus pour les épreuves par équipe.  
Tout changement de catégorie de poids, même ponctuel, sera analysé en commission de sélection pour acter le cumul des points.

10 Points

**POINTS BONUS**

**EXTRA BONUS** Un bonus (cumulable) de 10 points sera accordé (1) aux Champions de France Universitaires 2025, (2) aux Champions de France Espoirs 2025 et (3) aux Champions de France Seniors 2025.

Les athlètes remplissant les conditions d'éligibilité et ayant atteint les minima internationaux (bonus inclus) seront présentés en commission de sélection fédérale à l'issue de la période de sélection. Dans le cas où plusieurs athlètes d'une même catégorie de poids seraient concernés, une dernière étape sélective pourra être organisée pour les départager si nécessaire.

### CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

#### FEVRIER 2025

Open de Slovénie

#### MARS 2025

- Open de Bulgarie
- Open de Hollande
- Open de Belgique
- Open d'Angleterre
- Open de Macédoine

#### AVRIL 2025

- Open de Serbie
- Open de Talinn

Seules les médailles obtenues après avoir remporté au moins un combat seront prises en compte

Les compétitions listées ci-contre permettent aux clubs de choisir et de positionner les athlètes sur un nombre raisonnable d'entre-elles en cohérence avec les minima internationaux à atteindre.

### ATTRIBUTIONS DES POINTS

- Opens Coefficient 1 - 1ère place (10pts) ; 2ème place (6pts) ; 3ème place (3pts)
- Opens Coefficient 2 - 1ère place (20pts) ; 2ème place (12pts) ; 3ème place (6pts)
- Opens Coefficient 3 - 1ère place (30pts) ; 2ème place (18pts) ; 3ème place (9pts) ; 5ème place (4pts)

### CLAUSES

En cas de circonstances exceptionnelles (modification des calendriers internationaux WT/WTE, changements réglementaires, considérations logistiques), la Direction Technique Nationale se réserve le droit de modifier, ajuster ou compléter les critères de sélection et/ou le calendrier des compétitions du parcours de positionnement. Tout changement sera communiqué aux candidats concernés de manière transparente et équitable.

Les athlètes s'inscrivant dans ce parcours de positionnement s'engagent à respecter le Contrat Républicain et la Charte d'Éthique et de Déontologie des Equipes de France de Taekwondo. Tout manquement à ces principes pourra entraîner l'exclusion de l'athlète du processus de sélection. Les athlètes sélectionnés s'engagent à effectuer l'intégralité du programme de préparation de l'Equipe de France sauf sur dérogation accordée par le DTN.